

PROCÈS - VERBAL

**de la séance du comité de direction tenue le jeudi 14 novembre 2019, à
20h00 à la salle paroissiale à Gletterens**

1. Salutations

La séance est ouverte à 20 h 00 par le président du comité de direction, Daniel Collaud. Il signale que cette séance a été convoquée conformément aux statuts. Un chaleureux salut est adressé à tous et plus particulièrement à Gérard Blanc, président de l'Assemblée des délégués, et Bernard Gret et Daniel Faerber, ingénieurs. Des remerciements sont d'ores et déjà adressés à la commune de Gletterens pour la mise à disposition de la salle.

Il est donné lecture de l'ordre du jour de ce soir. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté tel que présenté.

2. Contrôle des présences

La liste des présences circule dans les rangs pour signature. Cette liste est annexée au présent procès-verbal.

Les personnes suivantes sont excusées : Isabelle Guerry, Jérôme Schüpbach, Hans-Peter Haeberli et Thierry Bovet ainsi que l'organe de révision Fiduflex SA.

3. Nomination d'un scrutateur

Enrico Fiechter est désigné comme scrutateur pour cette séance et accepte ce mandat.

4. Procès-verbal du Comité du 11 avril 2019

Le procès-verbal du comité de direction du 11 avril 2019 à Portalban n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par courrier.

4.1 Approbation

Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. Budget de fonctionnement 2020

La parole est donnée à Martial Berset, trésorier, pour la présentation du budget de fonctionnement 2020. Le total des produits se monte à Fr. 1'427'000.— et le total des frais d'exploitation à Fr. 827'450.—. Les frais financiers représentent quant à eux Fr. 599'550.—, dont Fr. 508'900.— d'amortissements obligatoires. Pour ces derniers, des négociations sont d'ailleurs en cours avec le Service des communes, ils ne devraient pas augmenter en 2020. Ce budget est basé sur une vente d'eau de 1'350'000 m³ au prix moyen de Fr. 1'05. Le budget de l'exercice 2020 est équilibré avec un total des charges et des produits identique à Fr. 1'427'000.00.

Les principaux travaux à effectuer au poste "entretien et réparation des immeubles" sont détaillés par notre trésorier. La liste des travaux a été annexée au budget transmis aux membres du comité de direction.

Le trésorier rappelle que les émoluments de concession sont de Fr. 400.— pour le canton de Vaud et de Fr. 30'000.— pour le canton de Fribourg.

Les taux de nos dettes sont détaillés :

BCF, 1'000'000.—, 0.55 %

RAI, 1'300'000.—, 0.88 %

BCF, 3'648'000.—, 0.65 %

RAI, 3'312.000.—, 0.83 %

La parole est ensuite donnée aux personnes présentes pour les questions.

Personne ne souhaitant prendre la parole, il est passé au vote de ce point de l'ordre du jour.

Le budget de fonctionnement 2020 est approuvé à l'unanimité des membres du comité de direction pour être présenté à l'assemblée des délégués.

6. Tractanda et préparation de l'Assemblée des délégués du 05.12.2019

Daniel Collaud donne lecture du tractanda proposé pour l'assemblée des délégués du 5 décembre prochain à Gletterens :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Nomination d'un scrutateur

4. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 16 mai 2019
 - 4.1 Approbation
5. Budget de fonctionnement 2020
 - 5.1 Approbation
6. Election d'un membre au comité de direction (commune de Vallon)
7. Informations sur l'exploitation et travaux en cours
8. Divers

Aucune remarque n'étant faite, l'assemblée des délégués sera convoquée dans les délais statutaires avec l'ordre du jour mentionné ci-dessus.

7. Divers

La parole est donnée à Daniel Faerber pour des informations sur l'avancement du chantier du réservoir Sur le Mont. Les travaux ont débuté le 2 septembre 2019 : terrassement, mise hors service de la cuve gauche, mise hors service de la chambre des vannes, démolition de la cuve gauche et des piliers, entamé les travaux de béton armé. Bref, le planning suit son cours, avec juste 10 jours de retard. La dalle devrait être bétonnée avant Noël.

Beat Wolfisberg donne ensuite des informations sur l'exploitation. Il relève le travail effectué par la nouvelle équipe du service fontainier qui est en place depuis 2017. En effet 2019 n'a pas été de tout repos. Il y a eu plusieurs problèmes de qualité sur les sources des communes. Les problèmes techniques se sont enchainés mais il faut relever que l'eau de l'ABV a toujours été de qualité. La conduite lacustre entre Praz et Morat a été endommagée lors de travaux d'excavation mandatés par la commune de Morat. Les Services Industriels de Morat ne sont pas responsables de ces travaux. La ville n'avait pas informé l'entreprise de l'emplacement de la conduite lacustre. Dans le port, la conduite se trouve à env. 1 à 2 m. sous la vase, elle avait été posée par forage dirigé. Au début, ils ont été étonnés que la pelleteuse ait pu endommager la conduite et finalement il s'est avéré que c'est la barge qui a planté un de ses pieux de stabilisation au travers de la conduite. La pelleteuse a peut-être quand même aussi soulevé la conduite et fait encore plus de dégâts. Il faudra évaluer les dégâts lorsque la conduite sera dégagée. Cela peut aller de Fr. 50'000.— à Fr. 100'000.—. La commune de Morat assume ces dégâts et fera sans problème marcher son assurance.

La parole est donnée au comité pour des questions diverses.

Olivier Pochon remercie Thierry Bovet pour son excellent travail et ses conseils. Il précise que la commune de Belmont-Broye va continuer à consommer plus d'eau à l'ABV au vu de leurs problèmes avec les sources. Il faudra alors absolument que le réservoir Sur le Mont soit fini. Il demande à étudier la possibilité d'entreprendre des restrictions d'eau avec les agriculteurs. Beat Wolfisberg souhaite préciser qu'en juin 2019, on ne s'attendait pas à la canicule ni à leurs problèmes de sources. La situation n'avait donc pas pu être anticipée, d'où les quelques jours très tendus fin juin -début juillet. Nous sommes tout à fait conscients que l'eau potable pour la population passe en premier et l'arrosage en second plan. Il relève encore que malgré le doublement du réservoir Sur le Mont, nous ne pourrions pas produire beaucoup plus bien. D'où le lancement de l'avant-projet d'étude pour la nouvelle station de Portalban. Notre ingénieur rejoint notre équipe technique sur ces éléments.

Enrico Fiechter revient sur les pollutions au chlorothalonil des sources. La commune d'Avenches a eu une alarme sur leurs captages de Donatyre. 2 captages sur 4 dépassaient légèrement les taux. Depuis, les analyses sont à nouveau bonnes. En hiver, leurs captages suffisent mais ils prévoient déjà l'été 2020 car ils savent qu'ils n'auront pas assez d'eau à Donatyre. Ils font des sondages pour des captages supplémentaires, mais sans grand succès pour l'instant. La commune d'Avenches aura donc aussi besoin de plus d'eau. Le bureau exécutif va se pencher sur l'élaboration d'un message de recommandation à envoyer au printemps à la population. Bernard Gret relève qu'il est mieux de faire des recommandations avant que d'annoncer au dernier moment des restrictions. En effet, lors d'une annonce de restrictions, l'effet contraire se produit souvent car les gens font des réserves, remplissent leurs baignoires d'eau puis la jette une fois les restrictions passées.

Le bureau CSD a fait en septembre une séance d'information sur les sujets suivants : - programme de prélèvements et d'analyses d'eau par les distributeurs d'eau, - autocontrôle de l'eau de boisson selon la directive SSIGE W12, - présentation de la ressource en eau ; cas du chlorothalonil. Thierry Bovet, Daniel Collaud et Hans-Peter Haerberli y ont participé. Notre association ne devrait pas avoir trop de soucis pour l'instant vu que les lacs n'ont pas de concentration de chlorothalonil détecté.

Les festivités du 50^{ème} anniversaire de l'association se sont très bien déroulées. Des remerciements sont adressés principalement à Jean-Claude Cusin, ancien fontainier, pour son travail d'archives pour l'élaboration de la plaquette. Un solde de plaquettes est à

disposition si des personnes souhaitent des exemplaires supplémentaires.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, M. le Président remercie encore une fois la commune de Gletterens d'avoir accueilli le comité de direction pour ses assises, ainsi que le bureau exécutif et le personnel permanent pour leur travail et leur collaboration.

Serge Bongard, au nom de la commune de Gletterens, salue le comité et a le plaisir d'offrir un repas à la Croix Fédérale.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h45.

St-Aubin, le 14 novembre 2019

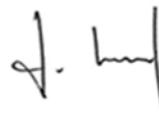
Au nom de l'ABV

La Secrétaire



Céline Geissbühler

Le Président



Daniel Collaud

Annexe : Liste des présences

Distribution :

- aux membres du comité de direction
- M. Gérard Blanc, président de l'assemblée des délégués
- Fiduflex SA, organe de révision
- Mme Céline Geissbühler, MM. Martial Berset, Bernard Gret, Thierry Bovet et Beat Wolfisberg



SEANCE DU COMITE DE DIRECTION DU 14 NOVEMBRE 2019 A 20 H 00

LISTE DES PRÉSENCES

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Avenches	Enrico Fiechter	
Belmont-Broye	Olivier Pochon	
Chevroux	Jérôme Schüpbach	Excusé
Cudrefin	Hans-Peter Haeberli	Excusé
Delley-Portalban	Nicolas Gavillet	
Gletterens	Serge Bongard	
Missy		
Mont-Vully	Ralph Erhart	
St-Aubin	Daniel Collaud	
Vallon	Isabelle Guerry	Excusée
Vully-les-Lacs	Blaise Gaillet	
Ingénieur-conseil	Bernard Gret Daniel Faerber	
Trésorier	Martial Berset	
Organe de révision	Fiduflex SA	Excusée
Fontainier	Thierry Bovet	Excusé
Aidcom	Beat Wolfisberg	
Secrétaire	Céline Geissbühler	
Président de l'AD	Gérard Blanc	